



**Monsieur le Contrôleur Général René DIES**  
Directeur Départemental  
Service Départemental d'Incendie et de Secours  
des Alpes-Maritimes

Villeneuve-Loubet, le 23 mars 2020

SYNDICAT  
AUTONOME  
SPP-PATS

285 avenue des Maurettes  
06270 Villeneuve-Loubet

Tel : 04 93 34 81 09  
Fax : 04 93 29 79 98  
secretariat@saspp-pats06.org

*Affilié à la FA-FPT*

**Objet** : Dysfonctionnements incontestables dans la gestion de la crise sanitaire  
**Réf.** : AG.SA/045-2020

Monsieur le Directeur,

Depuis plusieurs semaines, j'ai attiré votre attention sur la situation particulière née de la pandémie au coronavirus qui a plongé notre pays dans une crise sanitaire sans précédent. Malgré nos alertes répétées, nous avons l'amer sentiment que seule la sous-direction territoriale nous prête son écoute alors que nous devons constamment solliciter la direction et le service de santé pour que soient assurées, sans restriction, la sécurité et la protection adaptées des intervenants.

“Nous sommes en guerre” comme l'a martelé le Président de la République Française. Les sapeurs-pompiers à l'avant pour “combattre”, sont engagés depuis la première heure. Fort heureusement pour nos concitoyens, les OUBLIÉS de la République, acteurs du service public national de secours en désuétude depuis trop longtemps, n'attendent jamais de recevoir la reconnaissance ou la caresse de leurs supérieurs voire des gouvernants politiques pour leur porter assistance avec abnégation et détermination. Que dire des sauvageons qui ont attaqué nos collègues à Nice, comme les indiens attaquaient les diligences...

Pour ces raisons diverses, l'incompréhension et la colère des sapeurs-pompiers en gardes opérationnelles grandissent chaque jour.

C'est pourquoi, je crois opportun d'attirer une fois de plus votre attention sur un certains nombres de points car beaucoup de questions et d'interrogations demeurent :

- **Le rôle du Service de Santé et de Secours Médical**

Si nous pouvons saluer la présence d'un médecin au CTA-CODIS, suite à notre demande, et ce depuis le 16 mars dernier, nous déplorons en revanche leur absence au contact des sapeurs-pompiers. Où se terre votre armée de fantômes ? Nous les attendons dans la cour des CIS pour participer au conseil et à la formation des sapeurs-pompiers conformément aux dispositions de l'article R1424-24 du CGCT.

Dans le même sens, nous attendons toujours que l'infirmier de santé au CTA-CODIS puisse être basculé en période nocturne afin d'assurer une permanence et une continuité dans le conseil médical comme le suivi des interventions liées au COVID-19.

- **Le partage des informations**

La période que nous traversons est particulièrement anxiogène pour les sapeurs-pompiers intervenants qui éprouvent le besoin d'être informés sur la réalité de la situation. Hormis la communication pas toujours très appropriée sur vos réseaux sociaux, ils n'ont pas accès à l'essentiel. Combien d'interventions ? Combien de cas contacts ? Combien de pompiers sous protocole d'isolement ? Ces informations sont essentielles qui peuvent rassurer et soulager ne doivent pas être réservées à une élite managériale.

- **La gestion des équipements de protection individuelle**

Nous touchons ici à ce qui pourrait être considéré comme l'arlésienne ! La gestion au niveau national comme local a été catastrophique et irresponsable. Les pompiers intervenaient la fleur au fusil alors que les professionnels de santé étaient déjà armés jusqu'aux dents... Nous exigeons que chaque sapeur-pompier puisse être doté en nombre suffisant notamment de masque de type "FFP2" pour faire face aux dangers qui se cachent aujourd'hui derrière toutes les interventions. Si d'aventure les stocks comme les restrictions conduisent à ne plus pouvoir proposer à nos collègues des moyens de protection individuelle pour leur santé dans le cadre d'interventions, nous leur demanderons immédiatement de faire valoir leur droit de retrait en corrélation avec la présence d'un danger grave et d'un péril imminent pour leur santé ou leur vie. Nous demanderons aussi une fois la crise passée des comptes à nos dirigeants et nous attendons en CT comme en CHSCT la plus grande transparence sur la gestion commanditée des stocks des équipements de protection individuelle.

- **Les plans de continuité des activités**

- **Le PCA fonctionnel**

Vous avez cru bon laisser à chaque chef de groupement le soin d'organiser le fonctionnement de leur groupement. Inévitablement cela a conduit à des disparités et des inégalités de traitement inacceptables. Quid de la doctrine commune aujourd'hui mise en place ? A-t-on pris le temps de mettre en place une continuité de service réfléchie qui puisse répondre à une doctrine départementale ? Les faits laissent la place aux doutes.

○ Le PCA opérationnel

Chaque jour les médias nous préparent au pire. Et vous, avez-vous préparé le pire ? Quels hommes et moyens porteront secours si un des nôtres venait à être infecté ? Il ne suffira que d'un seul pour entraîner une rupture de la distribution efficace des secours en salle opérationnelle comme dans les CIS.

Pour limiter les impacts d'une contamination généralisée nous souhaitons et nous vous le réclamons depuis le début de la pandémie, la mise en place d'un vecteur dédié pour prendre en charge les victimes du coronavirus réelles ou supposées (qui sont pour l'essentiel des missions nous urgentes) ce qui, a priori, n'a pas été fait. De plus, nous vous invitons à réfléchir à l'engagement de vecteur sanitaire avec seulement deux sapeurs-pompiers.

De même, nous devons avoir une réflexion à la hauteur de l'épreuve que nous vivons. S'il ne semble pas plausible de tester tous les sapeurs-pompiers, il nous apparaît essentiel de mettre à disposition de chaque caserne un thermomètre afin que les personnels puissent prendre leur température à chaque prise de garde.

Nous attendons de la part de chaque décideur beaucoup plus de rigueur dans la gestion quotidienne de cette crise, comme dans le suivi des sapeurs-pompiers une fois qu'elle sera passée. En effet, nul ne peut aujourd'hui en mesurer les conséquences qu'il s'agisse de la santé physique ou morale des sapeurs-pompiers. A n'en pas douter, la souffrance au travail prendra de l'épaisseur. Les personnels administratifs et techniques comme les sapeurs-pompiers seront psychologiquement épuisés. Assurément nous pouvons d'ores et déjà réfléchir aux moyens d'accompagnement pour assurer une reprise normalisée des activités.

Soyez assuré de nos capacités de résilience pour aller au bout de cette "guerre". Mais dans quel état finiront nous ? Les sapeurs-pompiers sont des hommes d'honneur mais assurément ils seront fatigués, épuisés, éreintés comme ils l'ont été malheureusement après le scénario catastrophe du 14 juillet 2016. Soyez également assuré de notre détermination à vouloir faire toute la lumière et à demander des comptes sur ce que nous considérons aujourd'hui être des dysfonctionnements injustifiés !

Sachez enfin que je n'ai jamais été aussi fier de représenter, en cette période de crise sanitaire majeure la majorité des sapeurs-pompiers professionnels Autonomes et sympathisants du SDIS des Alpes-Maritimes, sans en exclure nos collègues PATS qui nous assurent une continuité administrative, technique et financière. Ma place est à leurs côtés pour les défendre et les servir car nous avons épousé le même service public et le même sens du devoir à accomplir !

Dans l'attente de vos éclairages nécessaires et de vos promptes réponses, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes très respectueuses salutations.

**Le Président départemental,**  
**André GORETTI**

